

CONSEIL MUNICIPAL du 22 septembre 2020

Le Conseil Municipal légalement convoqué, s'est réuni le 22 septembre 2020 à 18h30, en séance publique, sous la présidence de Denis MERVILLE, Maire, Conseiller Départemental.

** Etaient présents : Monsieur Christian LECLERC, Madame Isabelle GOURVIL, Madame Marie-Claire BARREE, Monsieur Stéphane DUVAL, Madame Valérie DUBOS (jusqu'au point n°2020/37), Messieurs Gérard JOURNO, Pierre CHAIX et Laurent COMMARE (à partir du point n°2020/38), Messieurs Philippe BANVILLE et Frédéric PETIGNY.*

Formant la majorité des membres en exercice.

** Absents excusés : Madame Sophie PESQUET, Madame Julie BOUTRY (pouvoir à M. CHAIX), Madame Valérie DUBOS (à partir du point n°2020/38), Messieurs Sébastien CANU (pouvoir à M. LECLERC) et Laurent COMMARE (jusqu'au point n°2020/37) et Madame Clarence LEGALLAIS (pouvoir à M. MERVILLE).*

Madame Isabelle GOURVIL a été élue Secrétaire de séance.

Le procès-verbal de la réunion du 27 juillet 2020 est adopté à l'unanimité.

I. INFORMATIONS COMMUNICATIONS

- Extension du réseau de transport LiA : la CU a tenu compte de nos observations concernant le départ trop tardif initialement, ne permettant pas aux jeunes de regagner les correspondances vers les lycées havrais le matin => horaires décalés pour le permettre. Bilan positif des 3 premières semaines de fonctionnement. Nouvelle évaluation dans 3 mois. Toute suggestion d'amélioration est à indiquer en Mairie.
- Agression des élus : l'AMF a alerté le Gouvernement sur la recrudescence des agressions et outrages aux élus. Dorénavant, des sanctions pénales pourront être appliquées.
- Collecte le Grenier : le retard pris avec le confinement est maintenant largement rattrapé.
- Lettre de la Région : plus de 115 000 entreprises normandes ont bénéficié d'une aide régionale suite à la crise du COVID.
- Cocorico ! (coupure de presse) : rappel des contraintes de la campagne (coq, cloches de l'église, vaches...). Proposition de loi visant à définir et à protéger le patrimoine sensoriel des campagnes françaises adoptée.
- Panorama des absences : statistiques sur le personnel communal absent (7% toutes absences confondues).
- DETR : subvention accordée (2 122.08€) pour la modernisation de l'éclairage du terrain de foot (mise en leds). SDE à informer pour programmer rapidement les travaux.
- DSIL : effort particulier sur la subvention des dispositifs de vidéo-protection dans le cadre du plan de relance de l'économie après COVID. Délai trop court (15 jours) pour constituer un dossier mais à voir pour le futur.
- Département 76: demandes de subvention nouvelles à déposer avant le 30 octobre prochain pour une programmation 2020 (aire de jeux pour nous).
- Point COVID :
Location des salles communales : pas de changement, restent fermées aux manifestations familiales.
ESPC : protocole sanitaire mis en place à recevoir signé des responsables. Virucide fourni par la commune.

- Chiens errants : rappel des dispositions prises en 2019 concernant la capture d'animaux errants suite aux poules tuées par des chiens la nuit dernière.
- Procès d'une construction illégale au Grénesé : audience au Tribunal le 30 septembre prochain. La commune s'est portée partie civile et sera représentée par un avocat.

RAPPORTS D'ACTIVITES DU SEVEDE

Monsieur le Maire communique au Conseil Municipal le rapport annuel 2019 du SEVEDE, Syndicat d'élimination et de valorisation énergétique des déchets de l'Estuaire. Il précise que chacun peut en prendre connaissance en Mairie. Il en est pris acte par les Conseillers Municipaux.

REPRESENTANT A L'AURH

A l'unanimité, M. Christian LECLERC est désigné représentant de la commune à l'AURH.

Pour mémoire, Monsieur Denis MERVILLE a été élu représentant de la Communauté Urbaine.

II. COMMUNAUTE URBAINE

- Rappel : entretien des bassins du Moignan et de la Mare Violette (+haie) par la CU. Bassin Impasse d'Etainhus entretenu par le Département. En attente.
- Communication par la CU pour promouvoir les Maisons du Territoire de St Romain et de Criquetot.
- Rétablissement des horaires de la déchetterie de St Romain suite aux demandes de nombreux élus d'augmenter les créneaux d'ouverture.
- Bilan de la conférence des Maires du 18/09 : rythme d'une ½ journée toutes les 6 semaines pour un point entre élus. Reprise prochaine des conférences thématiques.

DESIGNATION DES MEMBRES DE LA COMMISSION LOCALE D'EVALUATION DES CHARGES TRANSFEREES (CLECT)

Le Conseil Municipal désigne :

- Denis MERVILLE, délégué titulaire de la CLECT
- Christian LECLERC, délégué suppléant de la CLECT

COMMUNICATION DES COMPTES ADMINISTRATIFS ADOPTES PAR LA CU

Le conseil municipal prend acte de la communication des comptes administratifs :

- de la Communauté Urbaine Le Havre Seine Métropole
- du SIDGCI.

STATUTS – MODIFICATIONS

Avant le 31 décembre 2020, la communauté urbaine devra harmoniser et synthétiser la rédaction de ses compétences obligatoires et facultatives en prenant en compte l'effectivité de leur exercice et leur contenu. Les propositions de modifications statutaires sont lues et adoptées à l'unanimité.

BUDGET ANNEXE ASSAINISSEMENT – EXERCICE 2018 – REVERSEMENT A LA CU

Monsieur le Maire rappelle que, dans le cadre de la création de la Communauté urbaine, les communes et les syndicats d'eau ont dû clôturer leurs budgets annexes eau et assainissement.

La commune de Sainneville-sur-Seine a clôturé son budget annexe assainissement au 31 décembre 2018 dégageant un excédent de fonctionnement de 54 067,66 € et un excédent d'investissement de 71 666,63 €. Ces excédents peuvent être transférés à la Communauté urbaine par le biais de délibérations concordantes.

Afin de définir le montant définitif à reverser à la Communauté urbaine, la commune de Sainneville-sur-Seine souhaite qu'un schéma directeur définisse les futurs travaux à réaliser sur la commune de Sainneville-sur-Seine, travaux à priori relativement peu importants, et ainsi définir les coûts

prévisionnels nets à supporter par la Communauté urbaine qui, à présent, perçoit les subventions assainissement. Dans cette attente, la commune de Sainneville-sur-Seine reverse dès à présent la somme de 30 000 € ventilé comme suit :

- En investissement : 15 000 €
- En fonctionnement : 15 000 €

Adopté à l'unanimité.

III. TRAVAUX EN COURS

- I. GOURVIL rend compte de l'avancement du projet de remplacement de l'aire de jeux. Devis en attente de réception pour demander les subventions (Département et fonds de concours de la CU).
- S. DUVAL :
 - Informe le conseil municipal que le choix des décors de Noël a été finalisé par la commission. Une nouveauté : le décor du giratoire. Problème : suppression de 2 arbres qui servaient de support sur la Place de l'Eglise. Réflexion à mener par la commission.
 - Dresse un bilan des travaux réalisés pendant l'été. La liste des travaux en attente a été nettement réduite. Bon retour de l'agent en renfort actuellement.
- Ph. BANVILLE propose au conseil municipal d'acheter 2 chèvres naines afin de faciliter l'entretien du bassin des Prés Verts (l'entretien par l'équipe technique est estimé à 48h !). Il se propose également de les prendre chez lui l'hiver. Accord unanime.
- PLU : réunion informelle courant août pour relecture du règlement. Pour information, PADD débattu en conseil communautaire le 1^{er} octobre. Présentation du calendrier de finalisation du PLU actualisé.
- Réfection de voirie Cour Souveraine : enrobé refait à l'initiative du Département. Marquage au sol à prévoir. Problème : travaux au poste électrique RTE => passage de 70 camions supplémentaires par jour pendant 3 semaines à compter de la semaine prochaine. Le marquage sera ainsi retardé. Interrogation : état de la route après le chantier ? M. MERVILLE se charge de contacter RTE, en charge des travaux au poste électrique, pour demander une compensation (obtenir une partie de l'IFER que paiera RTE ? Prendre en charge le marquage au sol prévu ?).
- Sécurité routière :
 - Aménagement de la traversée du village : rdv avec un Architecte paysagiste le 2 octobre prochain.
 - Aménagement de sécurité face à l'école : attente retour rdv avec un représentant de la Communauté urbaine.
- Projet de construction cantine : rdv le 30 septembre 2020 avec un Architecte, pour une première prise de contact.

SECURITE INCENDIE A L'ECOLE

La Directrice de l'école a signalé des dysfonctionnements dans le fonctionnement des alarmes incendie existantes à l'école ainsi qu'un problème de mise à jour des plans d'évacuation en place. Les devis nécessaires sont approuvés. Des demandes de subvention seront déposées au Département.

TRAVAUX D'ECLAIRAGE PUBLIC GIRATOIRE RD31/234 – CONVENTION commune/Département/SDE76 -

Par délibération du 27 juillet 2020, M. le Maire a présenté l'opération d'aménagement du carrefour sur la RD31/234 mettant en leds les points d'éclairage public du giratoire, coordonnée par le Département. La pose d'un boîtier complémentaire permettrait des ajustements du niveau d'éclairage en fonction des situations. Adopté à l'unanimité. Ouverture des crédits budgétaires nécessaires adoptée également. Annule et remplace la délibération du 27 juillet 2020.

REMPLACEMENT DES PORTES DES VESTIAIRES – TERRAIN DE FOOT

Devis accepté pour le remplacement des 4 portes des vestiaires du terrain de foot. Demande de subvention à déposer au Département. Ouverture des crédits budgétaires nécessaires.

IV. QUESTIONS DIVERSES

- Liste des prochaines manifestations dressée en fonction des contraintes sanitaires actuelles. Seront annoncées dans une prochaine circulaire.
- Demande de subvention de la SPA nationale refusée (la commune subventionne déjà la SHPA).

Après lecture de quelques remerciements, l'ordre du jour étant épuisé, le Conseil Municipal se sépare à 22h30.